



**IMMERIALYS®**

1<sup>ER</sup> RÉSEAU DE MARCHANDS DE BIEN AFFILIÉS

▶ **FORMATION TRAVAUX**



**MODULE TRAVAUX  
SIMPLES**

# SOMMAIRE

▶ 1 – EXEMPLES DE TRAVAUX

▶ 2 – DESCRIPTIF DES TRAVAUX

▶ 3 – DEMANDE DE DEVIS

▶ 4 - SPÉCIFICITÉ POUR LES RÉSEAUX 

- Électricité
- Télécom
- Eau froide / Eau chaude
- TV numérique
- Assainissement collectif
- Chauffage collectif

▶ 5 – COÛT DES TRAVAUX

▶ 6 – QUELLE ENTREPRISE POUR QUELS TRAVAUX



# ▶ 1 – EXEMPLES DE FAIBLES TRAVAUX



# 1 – EXEMPLES DE FAIBLES TRAVAUX

*Travaux ne nécessitant pas d'assurance dommage ouvrage :*

- Création de stationnement
- Ravalement de façade (hors ITE)
- Réparation zinguerie
- Réparation toiture (hors gros œuvre)
- Peinture des communs
- Cloisonnement d'annexes / logements
- Remplacement de la chaudière



# 1 – EXEMPLES DE FAIBLES TRAVAUX

*Travaux ne nécessitant pas d'assurance dommage ouvrage :*

- Pose de portes palières
- Pose de volets roulants
- Pose de menuiseries
- Pose de boîtes à lettres
- Pose de compteur :
  - Électrique
  - Eau (EF & EC)
  - Chauffage



# 1 – EXEMPLES DE FAIBLES TRAVAUX

## ***Modalités d'exécution pour ce type de travaux :***

- Document d'urbanisme (DP) selon la nature des travaux
- DOC et DAACT si déclaration d'urbanisme
- Réaliser un descriptif des travaux
- Consulter les entreprises
- Demander et analyser les devis
- Pas de recours à un bureau de contrôle technique
- Pas de recours à un coordonnateur SPS (si aucune coactivité)
- Souscrire une assurance « Tous risques chantier »



## ▶ 2 – DESCRIPTIF DES TRAVAUX

DCE

Dossier de  
Consultation  
des Entreprises



## **2 – DESCRIPTIF DES TRAVAUX**

***Afin de pouvoir consulter les entreprises, on réalise un descriptif des travaux :***

***Quelques conseils :***

- Privilégier des entreprises avec un bon référencement (avis google, bouche à oreille...)
- Vérifier les assurances (garantie décennale, RCP)
- Vérifier les normes auxquelles les entreprises doivent répondre (RGE, ISO...)
- Soyez ferme sur la qualité attendue
- Communiquer une date butoir pour la réception des offres
- Soyez disponibles pour permettre aux entreprises de visiter le chantier

***N'acceptez aucun devis d'une entreprise qui n'a pas visité le chantier***





## 2 – DESCRIPTIF DES TRAVAUX

«Dossier de  
consultation des  
entreprises »



*Quelques exemples de descriptif :*

### Lot 5 : ITE – peinture façade

- Réalisation d'une ITE finition grésé ton sable selon repérage sur plan des façades, compris habillage des tableaux des fenêtres et porte-fenêtres, fourniture et pose des bavettes des fenêtres et Porte-fenêtres
- mise en peinture des façades existantes selon repérage sur plan des façades
- mise en peinture des portes métalliques selon plan repérage des façades
- peinture des boiseries extérieures

### Lot 6 : Menuiseries Extérieures

- Fourniture et pose de porte-fenêtres en PVC selon repérage sur plan
- Fourniture et pose de VR sur l'ensemble des fenêtres et porte-fenêtres
- Fourniture et pose de porte de garage



## 2 – DESCRIPTIF DES TRAVAUX

« Dossier de  
consultation des  
entreprises »



*Quelques exemples de descriptif :*

### Lot 9 : Electricité

- Réalisation des colonnes montantes
- Distribution des appartements depuis la colonne montante
- Mise en place et alimentation des GTL
- Réalisation de la distribution télécom et TV dans chaque appartement
- Fourniture et pose de 5 coffrets électriques de chantier qui seront maintenus pendant les travaux

preneurs

### Lot 10 : Plomberie – CVC

- Création des comptages pour les différents appartements dans la gaine du niveau 1
- Reprise du réseau depuis l'alimentation principale existante.
- Distribution des appartements depuis les compteurs du RdC
- Création des évacuations EU / EV en attente dans chaque appartement
- Mise en œuvre d'un réseau de VMC pour l'ensemble des appartements





## 3 – DEMANDE DE DEVIS



### 3 – DEMANDE DE DEVIS

Un devis doit comporter les éléments suivants : **Détail des prestations**


<b>SARL CETINKAYA</b> 36 FAUBOURG DE LA MADELEINE 73600 MOUTIERS  Tél.04 79 22 90 45 / Fax.04 79 22 67 55/ Port.06 60 75 53 64	
<b>CAP INVESTISSEMENT</b> 04.79.22.90.45	
Moutiers, le 20 Février 2018	
<u>DEVIS</u>	
A L'intention de, <b>Audrey HEMMER</b>	
<ul style="list-style-type: none"><li>• Pose et fourniture de pierre en parement. Contre le bâtiment en sous bassement.</li></ul>	
Quantité : 110 m <sup>2</sup> à 260,00 € HT	

**NON CONFORME**

<b>THIERRY RUEDY</b> 73700 BOURG ST MAURICE <i>Taille et pose de pierres / Carrelage</i> <i>Rénovation habitat</i> <b>06 10 11 33 64</b>				
Adresse: Les plans 73700 HAUTEVILLE GONDON				
<b>Adresse de Livraison</b>				
CAP INVESTISSEMENT Le Replatet 73700 BOURG ST MAURICE				
<b>Adresse de facturation</b>				
CAP INVESTISSEMENT 27 Rue Louis Chaumontel 74000 ANNECY				
Devis n°:201805  23-mars-18  Siret : 453 804 460 00013				
<b>DEVIS</b>				
DESIGNATION	PRIX UNITAIRE	QTE	UN	MONTANT TOTAL
<u>FACONNAGE EN PIERRES AVEC JOINTS D'UN BATIMENT</u>				
Pierres :				
Fournitures taille et pose de pierres	280,00	39,22	M2	10981,60
Plus value pour angles supplémentaires	90,00	6,8	M2	612,00
Corbeaux en beton armée pour porter la pierre au sol	95,00	9	ML	855,00
Linteaux sapin	55,00	10,5	ML	577,50
Couvertine pour sommet de mur larg. 25 cm	75,00	17,4	ML	1305,00

### 3 – DEMANDE DE DEVIS

Un devis doit comporter les éléments suivants : **La date ou la durée de validité de l'offre**

 <b>Voglsans le 17 février 2014</b> <b>BLONDET T.P</b> ZAC - 235 Rue de la Prairie 73420 VOGLANS Tél: 04 79 34 36 26 - Fax 04 79 54 26 70 Siret 310 738 737 00041	<b>Total H.T.</b>		<b>11 044,50</b>
<b>Indice du devis : févr.-14</b>	<b>Validité du devis : 3 mois</b>	<b>MONTANT</b>	<b>EUROS</b>
<b>EXEMPLAIRE A NOUS RETOURNER EN CAS D'ACCORD</b>		<b>TOTAL H.T.</b>	<b>11 044,50 €</b>
<b>Date :</b> .....	<b>Signature :</b> .....	<b>TVA 20,00%</b>	<b>2 208,90 €</b>
<b>Nom :</b> .....		<b>TOTAL T.T.C</b>	<b>13 253,40 €</b>

Conditions générales : Aucun escompte pour paiement anticipé. Le taux applicable aux pénalités de retard est égal au taux d'intérêt légal de l'année (cf parution au journal officiel) majoré de 7 points. Tout retard de paiement entrainera le paiement d'une indemnité forfaitaire de 40 € pour frais de recouvrement (décret 2012-1115 du 2/10/12). Tous nos marchés privés se réfèrent à la norme Afnor. Le délai de règlement maximum est celui fixé par la Loi LME N°2008-776 du 4 août 2008. Nos prix sont établis sur la base des taux de Tva en vigueur à la date de remise de l'offre. Toute variation ultérieure de ces taux imposés par la loi sera répercutée sur ces prix.

**BLONDET TP 235 rue de la Prairie 73420 VOGLANS - Tél: 04.79.34.36.26 Fax: 04.79.54.26.70**

@ blondet.tp@wanadoo.fr SARL Capital de 38 112,25 € - SIRET 31073873700041 - APE 4221Z - TVA Intra FR51310738737

### 3 – DEMANDE DE DEVIS

**Un devis doit comporter les éléments suivants : « Offre globale forfaitaire et suffisante pour satisfaire les besoins du chantier, pour l’avoir visité et mesurée »**

3	Marquage de bande blanches 10 cm pour 24 Places places de stationnement dont une PMR avec marquage du tour de la place	ft	1,00	720,00 €	720,00 €
4	Dépose de clotûre	ml	20,00	10,00 €	200,00 €
5	Démolition de dalle béton épaisseur 20 cm	m²	15,00	25,00 €	375,00 €
<b>SOUS-TOTAL D</b>				<b>26 045,00 €</b>	

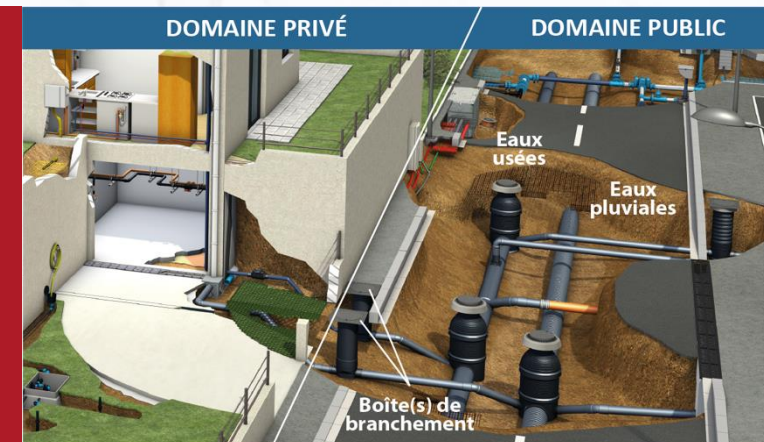
F	<b>Option</b>				
1	Reprise de mur existant par création d'arrase béton sur murs existant et ou jointement de pierre	ml	36,00	90,00 €	3 240,00 €
<b>SOUS-TOTAL E</b>				<b>3 240,00 €</b>	

**Offre forfaitaire et suffisante pour satisfaire les besoins du chantier, pour l’avoir vue, visité et mesuré**

		<b>MONTANT TOTAL HT</b>	<b>79 529,00 €</b>
		<b>TVA 10 %</b>	<b>7 952,90 €</b>
		<b>MONTANT TTC SI TVA 10 %</b>	<b>87 481,90 €</b>

**Demander l’assurance RC et RD « valide » avant le démarrage des travaux**

## ▶ 4 – SPÉCIFICITÉ POUR LES RÉSEAUX



## 4 – SPÉCIFICITÉ POUR LES RÉSEAUX

*La législation impose de fournir des logements décents (décret n°2020-120 du 30 janvier 2022), notamment renforcée par loi Alur pour les copropriétés.*

**On retiendra :**

- Une alimentation électrique avec comptage individuel
- Une alimentation d'eau (EF et EC) avec comptage individuel
- Une évacuation pour les eaux usées
- Une desserte télécom
- Une desserte TV numérique



**RAPPEL**





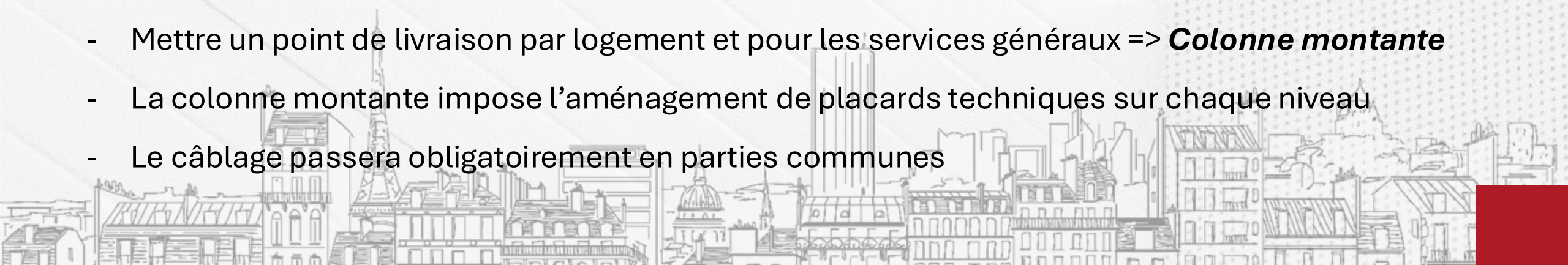
## 4 – SPÉCIFICITÉ POUR LES RÉSEAUX - ÉLECTRICITÉ

*Bien distinguer le fournisseur d'énergie (EDF, Engie...) du distributeur d'énergie.*

*ENEDIS a le quasi-monopole de la distribution.*

*En cas de régie locale, voir en direct avec eux.*

- Principe ENEDIS pour un minimum de 5 logements :
  - Un point de livraison par logement et pour les services généraux => **Coffret RMBT**
  - Le câblage passera obligatoirement en parties communes
  
- Principe ENEDIS pour plus de 5 logements :
  - Mettre un point de livraison par logement et pour les services généraux => **Colonne montante**
  - La colonne montante impose l'aménagement de placards techniques sur chaque niveau
  - Le câblage passera obligatoirement en parties communes



## 4 – SPÉCIFICITÉ POUR LES RÉSEAUX - ÉLECTRICITÉ

### **Mise en œuvre :**

- Faire une demande de raccordement à ENEDIS sur le site internet :

<https://www.enedis.fr/raccordement>

- Réalisation d'une étude et émission d'une offre : 3 à 4 mois
- Mise en œuvre : 3 à 4 mois après l'acceptation de l'offre
- Réception des travaux et obtention des consuels



ENEDIS

**Faites appel à un électricien agréé pour le déploiement des réseaux en parties communes**



## **4 – SPÉCIFICITÉ POUR LES RÉSEAUX - ÉLECTRICITÉ**

***Mise en œuvre :***

***Les documents à joindre à la demande de raccordement :***

- Récépissé de la DP / PC (le cas échéant)
- Le plan de situation du projet
- Les informations techniques relatives à l'installation
- L'échéance prévue pour le besoin en électricité

***Plusieurs intervenants sont nécessaires pour la réalisation d'un raccordement :***

- ENEDIS réalisera les études et travaux de raccordement
- Votre électricien réalisera votre installation électrique intérieure
- Votre fournisseur d'énergie activera la mise en service une fois le contrat souscrit

## 4 – SPÉCIFICITÉ POUR LES RÉSEAUX - ÉLECTRICITÉ

### **Spécificités :**

#### ***Les travaux de génie civil à réaliser :***

- Tranchée de la limite de propriété jusqu'à l'intérieur du bâtiment avec passage d'un ou plusieurs fourreaux

(colonne montante = 1 fourreau / RMBT = autant de fourreaux que de PDL)

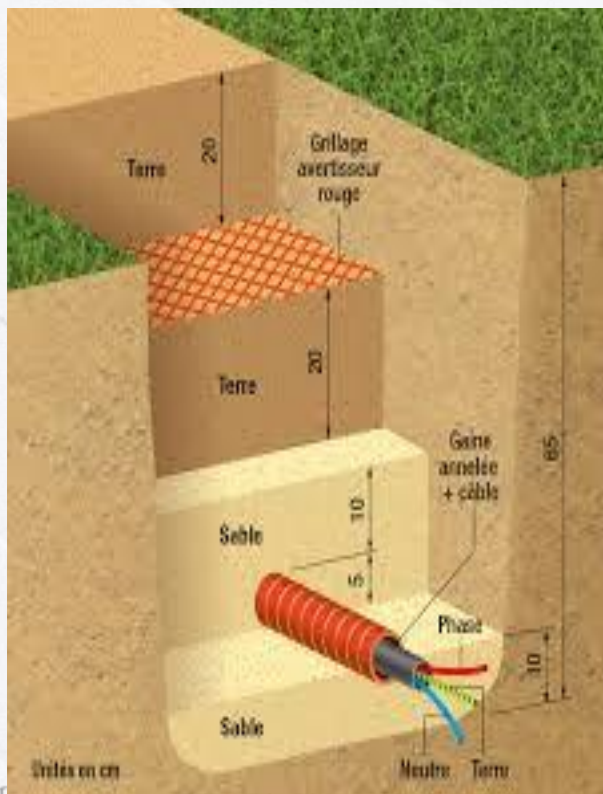
- Réalisation des cheminements en parties communes (fourreau, goulotte)
- Placards techniques (70x30cm minimum) avec serrure triangle et cloison rigide (carreaux de plâtre de 100mm et porte coupe-feu)



# 4 – SPÉCIFICITÉ POUR LES RÉSEAUX - ÉLECTRICITÉ

**Spécificités :**

***Les travaux de génie civil***

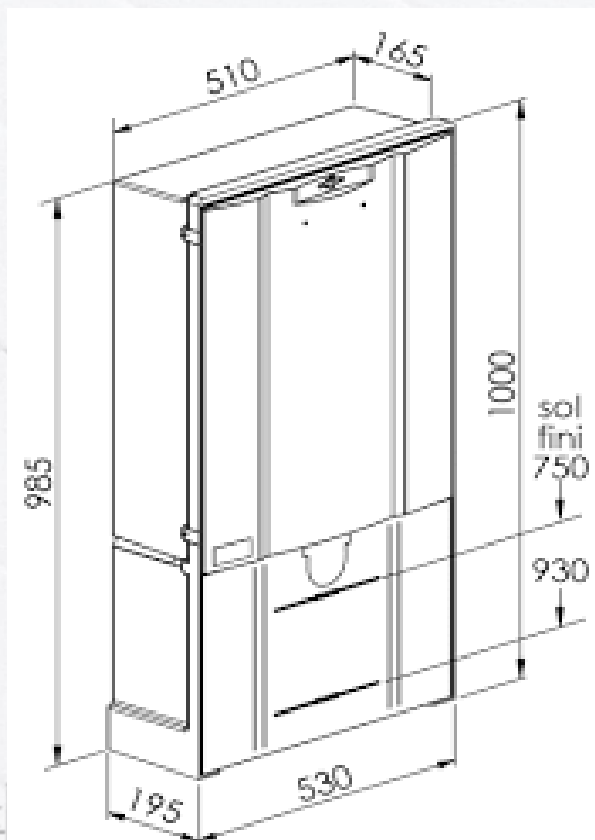


enedis

## 4 – SPÉCIFICITÉ POUR LES RÉSEAUX - ÉLECTRICITÉ

**Spécificités :**

**Coffret RMBT (Pour 3 à 5 PDL)**

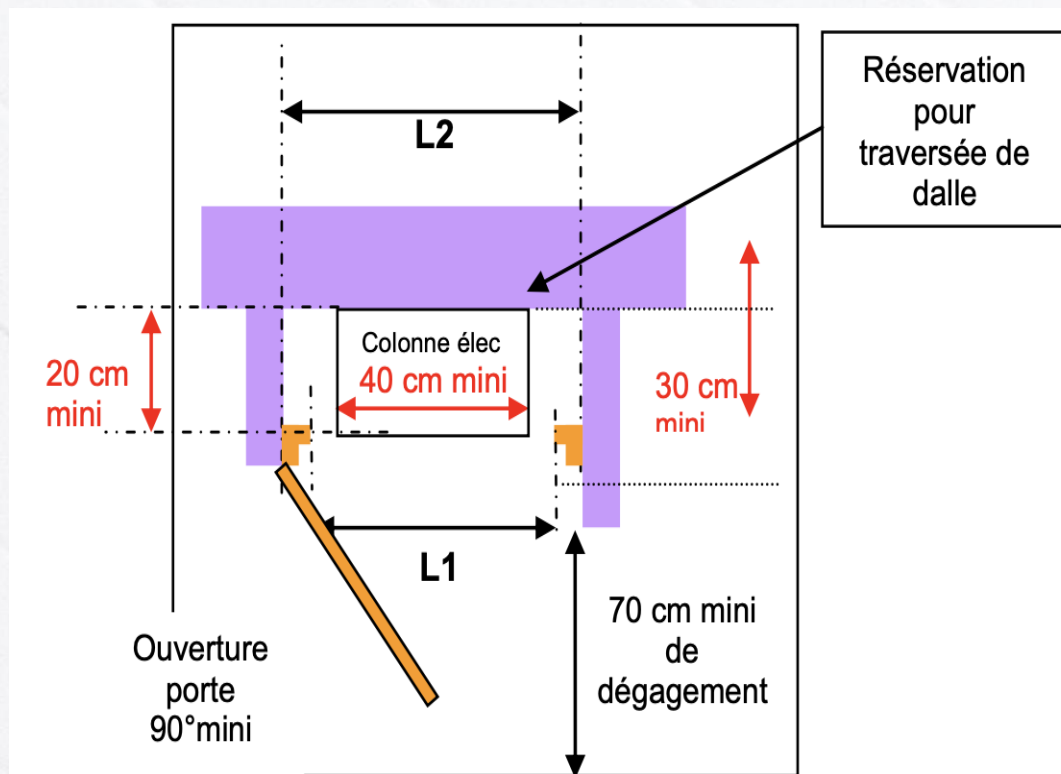


enedis

# 4 – SPÉCIFICITÉ POUR LES RÉSEAUX - ÉLECTRICITÉ

Spécificités :

Gaines techniques (dimension évolutive selon l'ampérage)



dimension en cm	L1 minimum	L2 minimum	Largeur des portes
colonne 200 A sans branchement à puissance surveillée	60	73	63
colonne 200 A avec branchement à puissance surveillée non raccordée sur la colonne	113	126	116 (33 + 83)
colonne 400 A sans branchement à puissance surveillée	103	116	106 (33 + 73)
colonne 400 A avec branchement à puissance surveillée	143	156	146 (73 + 73)

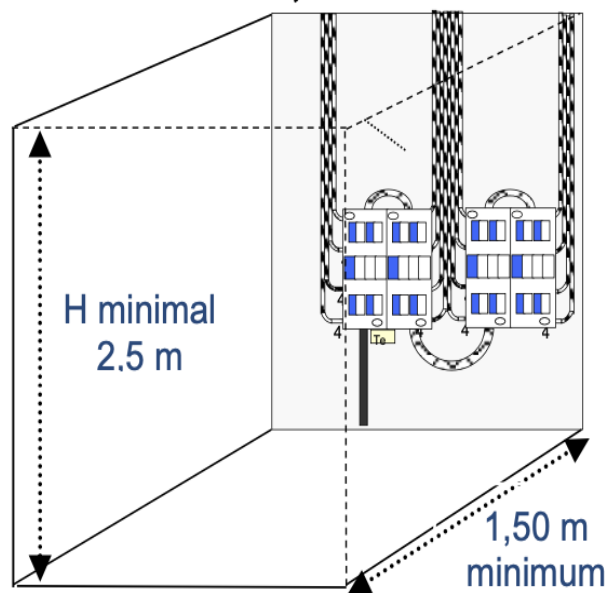


## 4 – SPÉCIFICITÉ POUR LES RÉSEAUX - ÉLECTRICITÉ

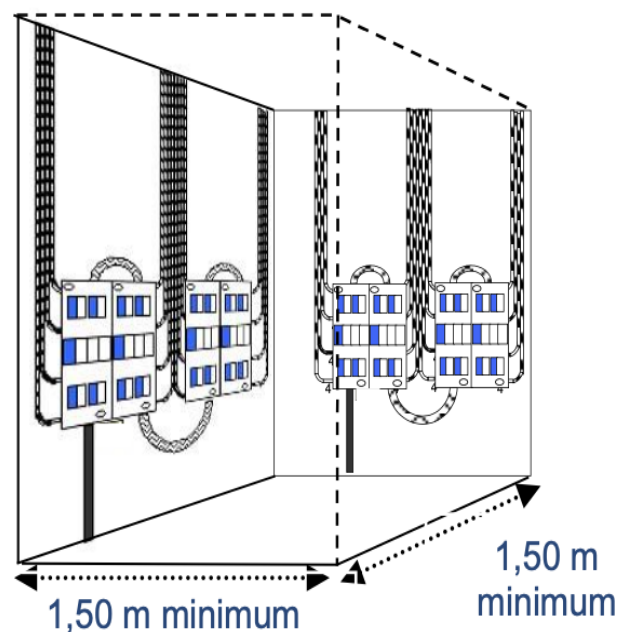
**Spécificités :**

**Local technique électricité (immeubles de faible hauteur et centres commerciaux)**

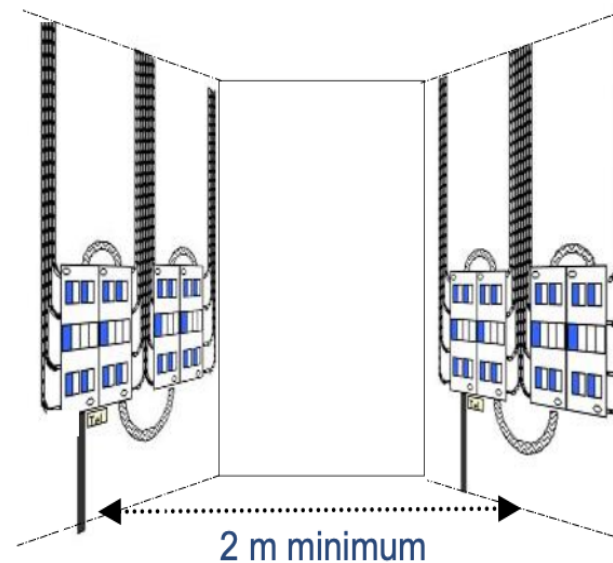
**Une seule face occupée**  
largeur minimale du local équipé  
**1,50 m**



**Deux faces occupées non opposées**  
dimensions minimales du local équipé  
**1,50 m x 1,50 m**



**Deux faces occupées opposées**  
largeur minimale du local équipé  
**2,00 m**



ENEDIS



## 4 – SPÉCIFICITÉ POUR LES RÉSEAUX - ÉLECTRICITÉ

### **Spécificités :**

- ENEDIS vous transmet les numéros de point de livraison (PDL)
- Le client final se chargera de souscrire son contrat de fourniture d'énergie avec obligation de fournir un **consuel**
- Pour les services généraux (parties communes) :
  - Réaliser une installation indépendante avec tableau électrique pour laquelle il vous faudra un consuel
  - Votre électricien se chargera d'obtenir le consuel
  - Les services généraux comportent : électricité des communs (éclairage...), chaudière, ascenseur, interphonie, porte automatique...

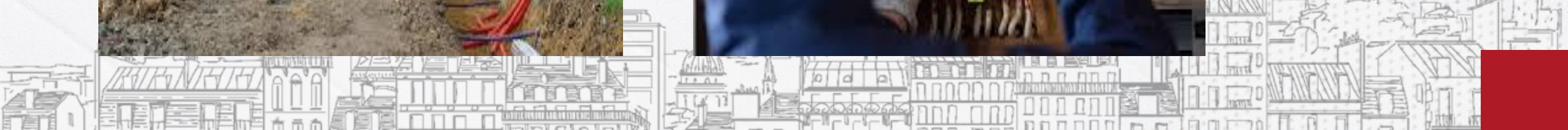
## 4 – SPÉCIFICITÉ POUR LES RÉSEAUX - ÉLECTRICITÉ

### *Coût et répartition des travaux :*

- ENEDIS supporte les frais jusqu'en limite de propriété
- De la limite de propriété jusqu'au comptage des parties privées et locaux communs, ENEDIS réalise les travaux et les facture au maître d'ouvrage



ENEDIS



## 4 – SPÉCIFICITÉ POUR LES RÉSEAUX - ÉLECTRICITÉ

### ***La convention RRO :***

- Cette convention signifie « convention pour la réalisation et la remise d’ouvrage électriques de distribution publique en vue d’un raccordement collectif ».
- La convention définit le cadre contractuel, technique et réglementaire que le maître d’ouvrage devra respecter.
- ENEDIS confie au maître d’ouvrage la réalisation des travaux de raccordement en respectant les conditions techniques.
- Les travaux de génie électrique sont réalisés sous maîtrise d’ouvrage d’ENEDIS.
- Les travaux peuvent être réalisés entièrement ou partiellement par ENEDIS.



ENEDIS



## **4 – SPÉCIFICITÉ POUR LES RÉSEAUX - TÉLÉCOM**

***ORANGE a le quasi-monopole de la distribution***

***Mise en œuvre :***

- Faire une demande par mail ou en ligne sur le site « [reseaux.orange.fr](http://reseaux.orange.fr) »
- Sur le site internet d'Orange, accéder au service RAMI
- Pour l'installation d'une nouvelle ligne « cuivrée », Orange sera le seul intervenant
- Pour l'installation d'une ligne téléphone « ADSL », la plupart des fournisseurs d'accès internet peuvent procéder aux travaux



***Pour ouvrir une nouvelle ligne téléphonique, un certificat d'adressage remis par la commune sera nécessaire***



## **4 – SPÉCIFICITÉ POUR LES RÉSEAUX - TÉLÉCOM**

### ***Spécificités :***

- Réalisation des travaux de génie civil par Orange
- Tranchée de la limite de propriété jusqu'à l'intérieur du bâtiment avec passage de trois fourreaux (fibre, cuivre et réserve)
- Réalisation des cheminements en parties communes (fourreau, goulotte...)
- Création de placards techniques



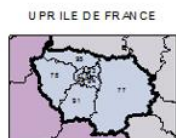
***Orange fournit le numéro de point de livraison pour chaque nouvelle ligne téléphonique***



## 4 – SPÉCIFICITÉ POUR LES RÉSEAUX - TÉLÉCOM

*Le destinataire de la demande dépend du lieu de votre raccordement :*

Correspondants régionaux prestations immobilières  
(immobilier neuf)



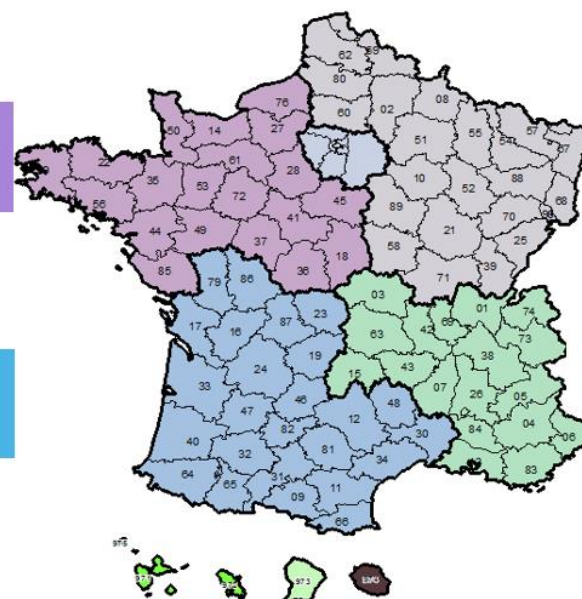
**IMMOBILIER ILE DE France**  
Mail : [immobilier.idf@orange.com](mailto:immobilier.idf@orange.com)

**IMMOBILIER OUEST**  
Mail : [immobilier.ouest@orange.com](mailto:immobilier.ouest@orange.com)

**IMMOBILIER EST**  
Mail : [immobilier.nordest@orange.com](mailto:immobilier.nordest@orange.com)

**IMMOBILIER SUD OUEST**  
Mail : [immobilier.sudouest@orange.com](mailto:immobilier.sudouest@orange.com)

**IMMOBILIER SUD EST**  
Mail : [immobilier.sudest@orange.com](mailto:immobilier.sudest@orange.com)  
Corse : [patricia.ceccaldi@orange.com](mailto:patricia.ceccaldi@orange.com)



Contact national : 0 800 366 300



Activ  
Accède  
Juillet 2018 UPR SE



## 4 – SPÉCIFICITÉ POUR LES RÉSEAUX - TÉLÉCOM

**Prix d'une ouverture de ligne téléphonique (hors génie civile) :**

Fournisseur d'accès à Internet	Prix d'ouverture de ligne	Délai d'ouverture de ligne fixe
 Bouygues	39,99€	2 à 3 semaines
 Free	39,99€	3 semaines
 SFR	49€	2 semaines
 Orange	69€	1 à 2 semaines



## **4 – SPÉCIFICITÉ POUR LES RÉSEAUX – FIBRE OPTIQUE**

***Tous les logements doivent disposer d'un raccordement télécom, la fibre optique sera indispensable si Orange n'installe pas une ligne téléphonique en cuivre***

***Mise en œuvre :***

- Faire appel à un fournisseur d'accès internet
- Un devis sera établi à la suite d'une visite technique
- Des travaux de génies civil peuvent être nécessaire selon l'installation
- Le client final est libre de choisir son opérateur
- Dans certaines régions, les communes confient le déploiement de la fibre optique à des syndicats intercommunaux, cette intervention subventionnée est gratuite



***Pour toute construction neuve, le déploiement de la fibre optique est obligatoire***



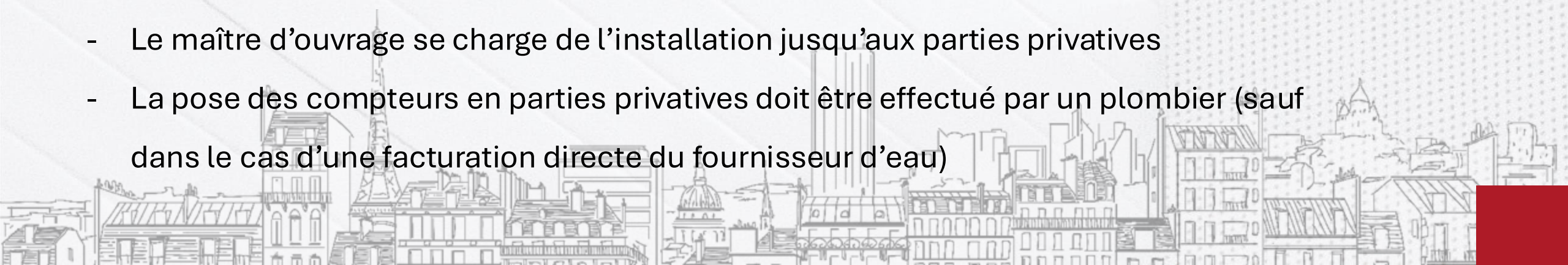
## 4 – SPÉCIFICITÉ POUR LES RÉSEAUX – EAU FROIDE

### **Principe :**

- Mettre un point de comptage individuel pour chaque logement

### **Pour l'eau froide :**

- Solliciter le régisseur d'eau de la commune (compteur commun ou privatif)
- Le compteur commun est installé en limite de propriété ou en partie commune accessible
- Le régisseur d'eau prend en charge l'installation jusqu'au compteur des communs
- Le maître d'ouvrage se charge de l'installation jusqu'aux parties privatives
- La pose des compteurs en parties privatives doit être effectué par un plombier (sauf dans le cas d'une facturation directe du fournisseur d'eau)



## 4 – SPÉCIFICITÉ POUR LES RÉSEAUX – EAU CHAUDE

### ***Principe :***

- Installation obligatoire si chaudière ou production d'eau chaude collective

### ***Pour l'eau chaude :***

- Les compteurs seront installés dans les parties communes (placards techniques) ou parties privatives
- Le régisseur d'eau n'intervient pas dans la facturation et la répartition de l'ECS
- L'installation des compteurs est à la charge du maître d'ouvrage
- La pose des compteurs en parties privatives doit être effectué par un plombier



## 4 – SPÉCIFICITÉ POUR LES RÉSEAUX – EF & ECS



### *Quelques conseils :*

- Répartition en tantièmes si la pose de compteur n'est pas réalisable
- Rapport d'un plombier pour justifier de l'impossibilité technique de pose
- Possibilité de pose de compteurs (EF et ECS) gratuite sous réserve d'un contrat de location/relève et maintenance avec certaines entreprises.
- Entreprises agréées pour la pose de compteurs :



- Ista
- Proxiserve
- Saur



## 4 – SPÉCIFICITÉ POUR LES RÉSEAUX – COMPTEUR CALORIFIQUE

### **Principe :**

- Installation obligatoire pour tous les immeubles avec chaudière collective (loi Alur & Élan)

### **Mise en œuvre :**

- 1** - Pose de compteur calorifique sur réseau accessible (gaines techniques ou privatif)
  - Installation par un plombier chauffagiste
  - Possibilité de contrat de fourniture des compteurs / location / relève et maintenance
- 2** - Pose de répartiteur de chauffage (***si impossibilité d'installer des compteurs calorifique***)
  - Installation par une entreprise agréée (1 répartiteur / radiateur)
  - Obligation de souscrire un contrat de pose / location / relève et maintenance

# 4 – SPÉCIFICITÉ POUR LES RÉSEAUX – COMPTEUR CALORIFIQUE

## Compteur calorifique

1



## Chaudière collective

3



## Répartiteur de chauffage

2



## Production ECS

4



## 4 – SPÉCIFICITÉ POUR LES RÉSEAUX – COMPTEUR CALORIFIQUE



### *Quelques conseils :*

- Répartition en tantièmes si la pose de compteur n'est pas réalisable
- Rapport d'un plombier/chauffagiste pour justifier de l'impossibilité technique de pose
- Possibilité de pose de compteurs (calorifique ou répartiteur) gratuite sous réserve d'un contrat de location/relève et maintenance avec certaines entreprises.
- Entreprises agréées pour la pose de compteurs : ISTA / PROXISERVE / SAUR...



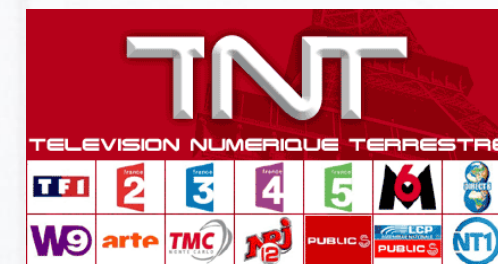
## 4 – SPÉCIFICITÉ POUR LES RÉSEAUX – TV NUMÉRIQUE

### **Principe :**

- Installation obligatoire pour tous les logements

### **Mise en œuvre :**

- Installation à la charge du maître d'ouvrage
- Électricien ou antenniste pour les travaux
- Selon un certain nombre de logement, un amplificateur est nécessaire  
**(prévoir dans ce cas une alimentation électrique)**
- Possibilité de raccorder au réseau câblé ou satellite pour les zones non desservies par la TNT (voir les communes)



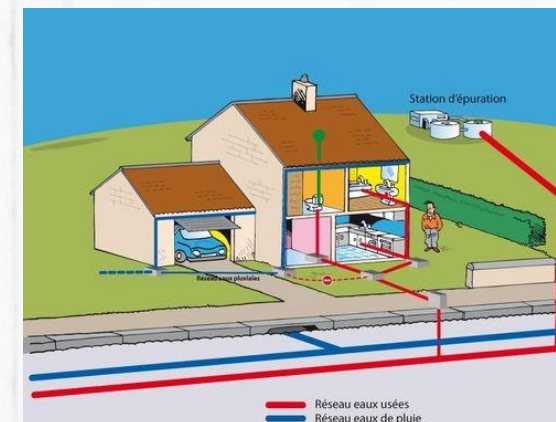
## 4 – SPÉCIFICITÉ POUR LES RÉSEaux – L'ASSAINISSEMENT

### **Principe :**

- L'immeuble ou la maison doit comporter un réseau séparatif EU / EP
- Mise en conformité obligatoire si réseau non conforme
- Pas de revente sans attestation de conformité

### **Mise en œuvre :**

- Toujours demander au vendeur l'attestation de conformité
- Installation à la charge du maître d'ouvrage (à indiquer dans les conditions suspensives
- Conserver le réseau EU existant
- Rassembler les EP dans un nouveau réseau = entreprise VRD





## 4 – SPÉCIFICITÉ POUR LES RÉSEAUX – L'ASSAINISSEMENT

### **Mise en œuvre :**

- Contacter le SPANC (service public d'assainissement non collectif) pour connaître les démarches à accomplir
- Le SPANC est chargé :
  - De vérifier la bonne exécution des travaux
  - De rédiger une attestation de conformité
  - De contrôler l'entretien et le bon fonctionnement des installations
- Solliciter des terrassiers pour chiffrer les travaux en partie privative



**Attention, dans certains cas l'installation de micro-station ou de pompe de relevage s'avère nécessaire**

**Une alimentation électrique sera alors indispensable**

## ► 5 – COÛT DES TRAVAUX



## 5 – COÛT DES TRAVAUX



# ATTENTION !!!

**Ces coûts ne sont qu'indicatifs :**

**Ils peuvent varier en plus comme en moins, en fonction de la configuration du site, de la concurrence locale, ou de votre exigence de prestation**

***Ils ne constituent qu'une aide à l'élaboration d'un budget prévisionnel***



## 5 – COÛT DES TRAVAUX

		Coût de base	Par lot
<b>1. EAU CHAUDE SANITAIRE</b>			
	Sous-compteur	500 €	150 €
	Distribution	2.500 €	1.000 €
<b>2. EAUX USEES</b>			
	Raccordement extérieur	Variable	Variable
	Raccordement de lot (Hors gaine ou carottage)		500 €
<b>3. EAU FROIDE</b>			
	Sous-compteur	500 €	150 €
	Distribution	1.500 €	500 €

*Prix exprimés en TTC*

## 5 – COÛT DES TRAVAUX

		Coût de base	Par lot
<b>5. TELECOM</b>			
	Cuivre	1.500	500 €
	Fibre Optique	2.500	1.000 €
	Fournisseur (Orange, etc.)	variable	variable
<b>6. TELEVISION</b>			
	TNT Terrestre	500 €	150 €
<b>7. GAZ</b>			
	Distribution	1.500 €	1.500 €
	Réseau extérieur	Variable	Variable
	Fournisseur local	Variable	Variable

*Prix exprimés en TTC*

## 5 – COÛT DES TRAVAUX

		Coût de base	Par lot
<b>4. ELECTRICITE</b>			
	RMBT	2.500 €	1.500 €
	Colonne montante	4.000 €	1.500 €
	Tranchée	1.500 €	50 € le ML
	Electricité communs	2.500 €	300 €
	Enedis	Variable	Variable

*Prix exprimés en TTC*

## 5 – COÛT DES TRAVAUX

*Le coût des travaux est très difficile à estimer, cela dépend énormément de l'environnement et du type de prestations souhaitées :*

*Voici quelques exemples qu'il conviendra d'ajuster :*

- Peinture de communs intérieurs avec préparation du support : **15 à 18 € le m<sup>2</sup>**
- Pose de porte palière simple : **1.200 à 1.500 €**
- Peintures extérieures façades avec préparation : **14 à 17 € le m<sup>2</sup>**
- Finition extérieure grésé sans isolant avec préparation : **35 à 40 € le m<sup>2</sup>**
- Echafaudage extérieure 3 mois avec montage et démontage : **12 à 14 € le m<sup>2</sup>**
- Mise en stabilisé aire de roulement avec préparation sur 30 cm : **30 à 40 € le m<sup>2</sup>**
- Mise en enrobé léger / aire de roulement : **22 à 30 € le m<sup>2</sup>**
- Remplacement huisserie extérieure PVC avec volet roulant : **700 € à 1.200 €**
- Porte de garage standard : **1.000 à 1.200 €**

***Prix estimatifs et exprimés en TTC***





## 6 – QUELLE ENTREPRISE POUR QUELS TRAVAUX





## **6 – QUELLE ENTREPRISE POUR QUELS TRAVAUX**

***Création de stationnement aérien :***

***Entreprise : VRD / Terrassier / Entreprise d'espaces verts***

***Travaux :***

- Stabilisation ou création de stationnement
- Stationnement de type « evergreen »
- Marquage des places (5 x 2,30 mètre minimum)



***Attention au pourcentage de surface perméable indiqué dans le PLU***



## 6 – QUELLE ENTREPRISE POUR QUELS TRAVAUX

**Création de stationnement aérien :**



## **6 – QUELLE ENTREPRISE POUR QUELS TRAVAUX**

***Ravalement des façades (sans ITE) :***

***Entreprise : Façadier***

***Travaux :***

- Nettoyage des façades
- Rénovation des peintures et enduits
- Ravalement partiel ou intégral
- Traitement de fissures



***Attention à ce type de travaux, dans certains cas, l'isolation de la façade doit être effectué  
(loi climat et résilience)***

## 6 – QUELLE ENTREPRISE POUR QUELS TRAVAUX

*Ravalement de façade (sans ITE) :*



## **6 – QUELLE ENTREPRISE POUR QUELS TRAVAUX**

### ***Réparation zinguerie & toiture :***

***Entreprise :*** Charpentier / couvreur zingueur

### ***Travaux :***

- Rénovation ou réparation des zingueries
- Étanchéité autour des cheminées, ouvrants (vélux)
- Réparation de fuite et contrôle d'étanchéité
- Réparation éléments de charpente (hors gros œuvre)



***Attention aux préconisations travaux indiqués dans le PLU (choix des matériaux, couleur des tuiles...) et prescription ABF***



## 6 – QUELLE ENTREPRISE POUR QUELS TRAVAUX

**Réparation zingueries & toiture :**



## 6 – QUELLE ENTREPRISE POUR QUELS TRAVAUX

### *Peinture des communs (intérieur) :*

**Entreprise :** Peintre

### **Travaux :**

- Enduit de réparation, ponçage des supports
- Mise en peinture (hors façade)
- Enduits projetés ou peinture décorative
- Peinture de boiseries (hors charpente)
- Pose de papier peint
- Réfection de sol souple



## 6 – QUELLE ENTREPRISE POUR QUELS TRAVAUX

*Peinture des communs :*





## 6 – QUELLE ENTREPRISE POUR QUELS TRAVAUX

**Remplacement de chaudière :**

**Entreprise :** Chauffagiste

**Travaux :**

- Entretien et maintenance chaufferie
- Remplacement de la chaudière
- Changement de combustible
- Pose de compteur calorifique
- Équilibrage des réseaux de chauffage
- Entretien les réseaux de ventilation et climatisation



## 6 – QUELLE ENTREPRISE POUR QUELS TRAVAUX

*Remplacement de la chaudière :*



## **6 – QUELLE ENTREPRISE POUR QUELS TRAVAUX**

***Remplacement de menuiseries :***

***Entreprise :*** Menuisier (intérieur et extérieur)

***Travaux :***

- Entretien petite serrurerie
- Pose portes palières et de circulation
- Fourniture et pose de fenêtres
- Pose de stores, volets roulants et volets en bois
- Pose de placards, cuisines...



***Attention aux préconisations travaux indiqués dans le PLU (choix des matériaux, couleur...) et prescription ABF (uniquement pour les travaux modifiant l'aspect extérieur)***

## 6 – QUELLE ENTREPRISE POUR QUELS TRAVAUX

*Remplacement de menuiseries :*



# Merci de votre attention

